

À l'heure actuelle, les rapports sur les événements consistent principalement en une description des activités qui s'y déroulent. Puisqu'on retrouve à peu près les mêmes activités d'un événement à l'autre, ce genre de rapport n'a que peu de valeur, sauf si les activités ont été essentielles au succès ou à l'échec de l'événement. Certains rapports renferment aussi des renseignements quantitatifs (nombre de participants, ventes sur place et prévisions, ententes signées avec des distributeurs, etc.). Bien que nécessaire, ce genre d'information ne suffit pas pour juger du succès d'un événement. L'annexe A résume les recherches visant à déterminer pourquoi l'entreprise privée assiste aux foires. Par extrapolation, les résultats de cette étude peuvent servir à d'autres événements.

Désormais, nos rapports devront donc indiquer davantage dans quelle mesure les participants ont atteint leurs objectifs.

Pour mesurer le succès, il faut voir au-delà des ventes sur place et des ventes projetées. (voir l'annexe A)

Les rapports actuels fournissent très peu de renseignements sur les marchés et d'information commerciale aux entreprises canadiennes et aux ministères qui veulent en savoir plus long sur un secteur ou un marché donné. Nos rapports devront davantage faire état de l'information qualitative (tendances du marché, stratégies commerciales, nouveaux débouchés) recueillie à ces événements par l'auteur du rapport et les autres participants (notamment du secteur privé).

Dans les rapports d'événement, les tendances des marchés, les stratégies commerciales et les débouchés doivent prédominer.

LIGNES DIRECTRICES

Le modèle de présentation de rapport (annexe B) a été conçu pour améliorer la qualité des rapports sur les plans quantitatif et qualitatif. La partie 1 du rapport renferme l'évaluation, la partie 2 décrit la nouvelle information commerciale et les nouveaux renseignements sur les marchés recueillis à l'événement et la partie 3 résume les résultats quantitatifs, provenant pour la plupart des questionnaires remplis par les participants du secteur privé (annexe